ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE Les abonnements se paient d'avance

tanniques.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... 80 cent. ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... (- d° -)..... RÉCLAMES 3º page 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Une double initiative regretta-ble de la Grèce: elle voulait occuper Constantinople; en attendant, elle crée un Etat de Smyrne. - Londres voudrait ajourner le règlement du problème des réparations. -L'heure d'une liquidation générale va sonner. La France agira seule s'il le faut.

La situation semble vouloir se compliquer en Orient, les Grecs as-pirant à rouvrir les hostilités contre les Turcs.

La raison invoquée ? La nécessité d'aviser aux mesures propres à amener la fin du conflit.

C'est, du moins, ce qu'indique une note adressée par le gouvernement du roi Constantin aux cabinets de Paris, Londres et Rome.

D'ailleurs, les Grecs ne dissimulent pas que leur dessein est de s'emparer de Constantinople et, à cet effet, ils ont effectué d'importants préparatifs militaires.

La démarche grecque ne peut que surprendre vivement.

Cest au moment même où une Conférence s'apprête à se réunir pour régler la paix orientale que les Grecs déclarent reprendre leur liberté d'ac-

Les alliés ne manqueront pas de voir dans cette attitude — et ils auront raison — un acte de méfiance à leur égard ; dans tous les cas, la volonté de se soustraire à leur arbi-

Ce qui complique la situation, c'est que la région de Constantinople que le roi Constantin convoite est neutrasée et sous la protection des contin-

gents interalliés. C'est donc à des troupes alliées que les Grecs se heurteraient, s'ils pénétraient dans la zone neutre.

Nous doutons qu'ils poussent l'inconséquence à un tel degré : ils seraient promptement punis de leur

imprudence. Aussi bien, les trois cabinets alliés ont-ils informé sans retard Athènes qu'ils désapprouvaient absolument l'initiative projetée et que, le cas échéant, on opposerait la force à la

marche en avant des Grecs. Mais ce n'est pas tout. Entre temps, le gouvernement du roi Constantin a pris une initiative retentissante: il annonce solennellement que les territoires qu'il occupe en Asie-Mineure ne reviendront pas

sous la domination turque, mais constitueront un état politique auto-nome, sous la garantie de l'armée En adoptant cette décision, le cabinet d'Athènes n'est pas sans savoir

qu'il se met en contradiction absolue avec les conditions de paix, arrêtées par l'Entente, conditions qui pré-voyaient l'évacuation de l'Asie-Mi-

C'est donc de propos délibéré que les Grecs repoussent la condition fondamentale de la paix. On dirait bien que le roi Constan-

tin veut jouer le tout pour le tout. La conduite du gouvernement hellénique nous paraît franchement regrettable: en heurtant, consciemment les vœux et désirs des cabi-

nets de l'Entente, Athènes ne peut que s'aliéner les sympathies alliées. C'est une faute. Mais c'est la Grèce qui en supportera les conséquen-

Le gouvernement anglais montre Peu d'empressement pour régler la question des réparations.

La demande, formulée par M Poincaré, d'une entrevue avant le 15 août, n'a pas encore reçu de réponse. Par contre, la presse britannique parle d'un ajournement de la Conférence au mois de septembre, voire même au mois d'octobre.

Une des raisons invoquées en pre-mière ligne, c'est la crise ministérielle italienne. Lloyd George estime que l'Italie doit être représentée à la

Conférence projetée. Nous ne doutons pas que notre voi-sine d'au-delà les Alpes ait pleinement le droit de traiter des réparations: le problème l'intéresse avec

nous, sinon comme nous. Pourtant la raison ne nous convainc qu'à demi. En insistant pour inviter l'Italie,

THE THE PARTY OF T

tuation des ministres d'hier. L'Italie aurait besoin de procéder à de nouvelles élections pour tenter de constituer un gouvernemnt stable et représentatif du sentiment du

nous l'avions fait prévoir.

Londres va-t-il nous proposer d'ajourner le règlement de la question des réparations jusqu'après ces

les yeux fermés, les directives bri-

Or, la crise ministérielle semble

vouloir s'éterniser à Rome, comme

D'ailleurs, quel que soit le dénoue-ment qui interviendra, la situation

des nouveaux dirigeants italiens sera précaire, comme précaire était la si-

éventuelles élections italiennes? En somme, que l'Italie soit ou non représentée à la prochaine Conféren-

ce, cela est dénué d'importance. Dès lors, il n'y a pas de raison d'apporter le moindre retard à résoudre un problème qui se présente pour la France avec une urgente né-

Nous touchons en effet au moment critique où, coûte que coûte, par la force même des choses, nous devrons effectuer une liquidation générale. Sans réparations, la France est

acculée à la faillite à brève échéance. Un examen sérieux de notre situation financière montre que notre budget réel comporte 50 à 55 milliards de dépenses annuelles. Or, l'Etat n'encaisse, à grand peine, qu'environ 20 milliards par an de recettes normales. Il se procure l'énorme dif-férence, soit plus de 30 milliards par an, par des emprunts avoués ou déguisés, par des émissions de bons à jet continu, par d'autres expédients financiers plus critiquables et plus perilleux encore.

Tout le premier, le ministre des finances se rend compte que la situation ne peut durer ainsi.

Il songe, nous l'avons dit, à instaurer un régime de véritable terrorisme fiscal, devant lequel le pays s'épouvante non sans raison.

Mais cela suffira-t-il? Il y a des limites où les impositions deviennent accablantes pour la

prospérité du pays, en arrêtant la production. Ces limites, la France les a attein-

Désormais, il n'y a plus qu'une is-sue pour éviter la banqueroute : une prise prompte et efficace de gages en Allemagne. Nous regrettons que les dirigeants

de Londres ne veuillent pas se rendre compte de cet état de choses et ne cessent de s'apitoyer sur le sort de la malheureuse Allemagne, alors que nous, la France, nous sommes acculés à une faillite réelle.

Il est souverainement injuste et immoral que l'Angleterre se fasse la complice d'une Allemagne rebelle et récalcitrante.

La France est décidée maintenant à agir seule : il ne dépend plus d'elle, mais de l'Allemagne, mais de la Grande-Bretagne, qu'elle mette ses décisions à exécution.

Elle ne veut pas être l'éternelle sa-

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

La condamnation à mort des prêtres russes La cour suprême de Moscou a con-

firmé la sentênce de mort prononcée contre les prêtres de Pétrograd qui s'étaient opposés à la réquisition des vases sacrés, mais elle a formulé un recours en grâce en leur faveur.

On apprend qu'un nouvel évêque vient d'être révoqué pour refus de reconnaître la nouvelle administration ecclésiastique.

La réduction des paiements allemands

Le chancelier, le ministre des finances et le secrétaire d'Etat allemands ont délibéré au sujet de la réponse française à la demande de réduction des paiements mensuels au titre des compensations. Une réponse allemande ne sera envoyée que la semaine prochaine, et elle fera probablement valoir qu'il ne doit être donné qu'une seule réponse commu-Lloyd George veut surtout pouvoir ne pour tous les gouvernements

qui s'est produite précisément aujourd'hui est attribuée comme par un

Un intellectuel allemand de bonne foi

Le Congrès international de l'éducation morale, qui se tient présente-ment à Genève, avait inscrit à l'ordre séances la discussion d'un rapport de M. W. Foerster sur ce sujet : « L'histoire dans l'éducation morale et sociale ». M. Foerster, l'un des très rares Allemands qui se sont inclinés devant l'évidence de la culpabilité de l'Allemagne, a renouvelé dans ce rapport la condamnation déjà prononcée par lui, en d'autres circonstances, de la volonté et des méthodes de guerre de l'Allemagne. M. Foerster a été salué des longs applaudissements de l'auditoire.

Nouvelle monnnaie divisionnaire allemande

Le conseil d'Empire a approuvé l'émission décidée par le Reichstag de pièces de monnaie en aluminium de 3 et 5 marks. La première émission est prévue pour le 11 août, troisième anniversaire de la Constitution

A cette occasion, les premières piè-ces de 3 marks seront mises en circulation et porteront une mention relatant cet anniversaire.

La natalité en France et en Allemagne

Les résumés des documents de qu'on leur fait jouer. l'état civil publiés récemment dans Dans un grand nombre de déparles deux pays font ressortir des résultats qui se traduisent par les chiffres inscrits au tableau ci-dessous: Nombre de naissances par 1.000 habitants: France, 20,7; Allema-

gne, 26,1. Nombre de décès par 1.000 habitants: France, 17,7; Allemagne,

Excédent de naissances par 1.000 habitants: France, 3; Allemagne,

Accroissement absolu de la population: France, 117.000; Allemagne,

Sous tous les rapports, la situation de notre pays est inquiétante. Natalité de 20 0/0 plus faible, mortalité de 19 0/0 plus forte, accroissement relatif infime : telles sont les angoissantes constatations que nous fournit la statistique.

Plus d'uniformes sur le territoire de Dantzig

On mande de Dantzig à la « Gazette Générale de l'Allemagne » que le Sénat a pris un décret interdisant à partir du 1er décembre, le port des uniformes, militaires ou civils, pour le territoire de la ville libre.

Le doit et l'avoir de la France

Il résulte d'une étude toute réconte que si, par un mouvement simultané, la France encaissait d'une part le montant de ses créances et, d'autre part, décaissait ce qu'elle doit, l'excédent de notre actif sur notre passif serait de 51 milliards 435 millions de marks-or, soit, en francs-or, la somme de 63 milliards 779 millions 400.000 francs.

Les Grees à Constantinople

Le chargé d'affaires britannique a fait au gouvernement grec des représentations contre son projet d'action sur Constantinople.

On sait que le chargé d'affaires de Grèce à Paris a reçu les mêmes recommandations de la part du gouvernement français. Néanmoins, les débarquements

grees continuent. A Rodosto on évalue à 25.000 hom-

mes les forces débarquées. Une patrouille grecque, qui a fait une incursion dans la zone neutre, a été repoussée après une fusillade par des gendarmes turcs.

Le mouvement autonomiste en Catalogne

Selon les dernières informations parvenues de Barcelone, le mouvement en faveur de l'autonomie de la

compter sur la voix de celle-ci. Ce alliés. La réponse de la Belgique tra-n'est plus un secret que l'Italie suit, ce cette tactique. La baisse considérable du mark voie publique. On compterait de nombreux morts et blessés. Les journaux protestent et réclament l'adoption mot d'ordre par toute la presse à d'énergiques mesures de répression.

Un lapin à bretelles

C'est un lapin phénomène qui ap-partient à M. Védrenne, rue du Président-Wilson, et qui est né dans les environs de Périgueux. Bien qu'âgé de six mois seulement, il est énorme, du jour de l'une de ses dernières la tête très forte et les pattes de derrière ressemblant à des pattes d'ours. Le poil, sur les côtés, est fauve

comme celui du lièvre ; celui de dessus est plus clair et plus soyeux. Ce lapin possède en outre deux

bretelles en chair, larges de deux centimètres environ, recouvertes de poil et détachées du corps. Elles partent de chaque côté du cou pour se rejoindre à la queue. Ces deux bretelles, qui forment anses, permettent de le porter au bras, comme un pa-

Un médecin-vétérinaire a été appelé à examiner cet animal extraordi-

INJUSTICES A SIGNALER

Cela devait arriver: c'était fatal. Les commerçants commencent à avoir assez du rôle de vaches à lait

tements, des organisations, des comités, des associations se forment pour la défense des intérêts des commercants.

Aujourd'hui, plus que jamais, disent les commerçants, devant les charges fiscales qui accablent le commerce et l'industrie, et surtout devant les inquisitions dont les commerçants sont l'objet, la nécessité s'impose de se grouper nombreux pour protester contre ces procédés et de demander un régime plus démocratique.

Le fait est que le commerce et l'industrie, depuis 3 ans, sont traqués par les agents du fisc qui, eux, n'agissent que d'après des ordres donnés en haut lieu, par ceux qui ont la charge de boucler le formidable budget du pays.

L'Etat prend l'argent où il y en a, dit-il: et c'est chez le commerçant qu'il va le chercher. Mais l'Etat oublie, par suite de ses pressants besoins d'argent, que quand le commerce et l'industrie sont traqués, le consommateur est étranglé. Car, somme toute, les charges qui pèsent sur le commerce et l'industrie, ont leur répercussion sur la vente des produits, des marchandises, et c'est le consommateur qui achète les produits, les marchandises.

Dès lors, les commerçants sont accusés de mercantilisme, et violemment houspillés par le public qui lui, ne voit qu'une chose : l'augmentation continue des denrées : mais le commerçant, à son tour, ne veut pas vendre à perte, et il vendrait à perte, s'il supportait seul les taxes formidables et insensées que le fisc lui impose.

Les commerçants organisés en associations de défense contre le fisc, aboutiront-ils à attirer sur eux l'attention des pouvoirs publics? Et ceux-ci accepteront-ils de supprimer les taxes diverses qui pesent sur le commerce, taxes dont quelques-unes

paraissent d'un arbitraire excessif? Il faut bien arriver à une solution quelconque : ça ne peut pas durer ainsi bien longtemps, puisqu'au surplus, c'est le consommateur qui paie. Nos hommes politiques feront bien

de se préoccuper de la situation, car les commerçants paraissent décidés à obtenir le retour à un régime de taxes plus normal et moins arbitraire que celui qu'ils subissent. Et si nos politiciens sont soucieux

des intérêts du pays, ils feront la différence entre la façon avec laquelle on opère chez les commerçants pour connaître leur chiffre d'affaires et la façon dont les contrôleurs acceptent et enregistrent les déclarations que font les contribuables des professions libérales.

quante entre ces deux façons de procéder de la part du fisc. Puisque l'Etat a besoin d'argent, qu'il établisse des taxes, mais sur tous ceux qui font des affaires et de riches affaires.

Ce ne sont pas toujours ceux qui ont des comptoirs, de beaux magà-sins qui gagnent le plus d'argent. Il y a d'autres contribuables qui amassent de fortes sommes et qui sont à peine imposés par le fisc, parce que celui-ci ne contrôle pas leurs décla-

Les associations de commerçants feront bien de souligner cette injustice à qui de droit.

LOUIS BONNET.

-<>図<>-

Légion d'honneur Notre compatriote M. Quercy, Conseiller à la Cour de Cassation, est promu officier de la Légion d'hon-

Nos félicitations.

Compatriote

Notre distingué compatriote M. Charles Deloncle, sénateur de la Seine, est nommé président du Comité de direction de la caisse départementale des retraites ouvrières de la Seine.

Enregistrement

Notre compatriote M. Labro, receveur de l'enregistrement à Villerau-gue (Gard), est nommé à Montpezat du Quercy.

JETONS DE MONNAIE

Le Comité de l'Union latine, dont le siège est à Toulouse, procède à l'émission de jetons de monnaie en aluminium de 5, 10, 15, 25 centimes, qui sont mis en circulation dans les départements suivants:

Ariège, Aude, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Hérault, LOT, Lozère, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Ga-

Ces jetons seront acceptés et donnés en paiement aux guichets pos-

Il y a plusieurs semaines que ces jetons sont mis en circulation à Cahors; ils sont légers et, — qualité que n'ont pas les coupures, - ils sont propres.

Mais jusqu'à ce jour, ces jetons n'étaient pas acceptés par tous les commerçants, et surtout par les administrations publiques.

De ce fait, la plupart des clients les refusaient : il n'y avait guère que

les cafés où l'échange se faisait de façon régulière entre consommateurs et garçons.

Mais puisqu'aujourd'hui, le comité a pu obtenir de l'administration des postes d'accepter ces jetons de monnaie, il faut espérer que nous en recevrons suffisamment pour procéder aux divers échanges.

Car ces jetons dispenseront le public d'avoir recours aux timbres-poste dont trop souvent il est pourvu et qui, comme les petites coupures ne sont pas d'une propreté irréprocha-

Il arrive même parfois qu'on reçoit des timbres-poste qui sont oblitérés... En attendant la monnaie de billon, faisons usge des jetons en alumi-

L. B.

Secours aux agriculteurs sinistrés

M. Delport, l'actif député du Lot, vient de recevoir la lettre suivante du ministre de l'agriculture :

Monsieur le député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les dégâts causés aux récoltes par des orages de grêle survenus dans plusieurs communes du département du Lot, et me demander d'allouer des secours aux agricul-

teurs sinistrés. J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'existe plus au budget de l'agriculture de crédits pour secours aux victimes de calamités agricoles. Récemment, j'ai déposé sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi destiné à leur faciliter les moyens de reconstituer leur ex-

ploitation. Ce projet n'étant pas encore voté. j'ai fait part aux ministres de l'inté-

Il y a une inégalité par trop cho- rieur et des finances des événements que vous me signalez.

Je ne manquerai pas d'appeler toute l'attention du gouvernement sur cette situation, et je serais très heureux s'il était possible de trouver les moyens de venir en aide à des

populations si durement éprouvées. Agréez, Monsieur le Député, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Le ministre de l'agriculture.

Exposition des produits du Lot Dans les premiers jours du mois

d'août, une exposition agricole et commerciale des produits du Lot aura lieu à Cahors.

Les divers stands s'étendront de la halle aux Allées Fénelon, en passant par la place Galdemar et rue Georges-Clémenceau.

TAXE DU PAIN

Le maire de Cahors a pris l'arrêté

suivant: Article 1er. — A dater du 5 août 1922, le pain de consommation courante est taxé dans l'étendue de la commune de Cahors à 0 fr. 975 le

kilogramme. Sont qualifiés « pains de consom-mation courante » les pains de deux kilos et les pains d'un poids supé-

Les boulangers doivent, sans que l'acheteur en fasse la demande, peser le pain et faire l'appoint du poids s'il y a lieu.

Article 2. — Les pains de 2 kilos, longs, seront payés à raison de un franc le kilo, et devront peser exactement le poids.

Si des pains ronds sont demandés, le boulanger, à défaut de ces pains, devra donner des pains longs au prix de 0 fr. 975 le kilo.

Article 3. — Sont qualifiés « pains de fantaisie », tous autres pains d'un poids inférieur à deux kilos. En raison de leur plus grande cuisson et de leur prix de fabrication plus élevé, ces pains seront vendus à la pièce, à raison de un franc le kilo. Les pains dits de « un kilo » devront peser au minimum sept cent cinquante grammes, et les pains dits d'un demi-kilo au moins trois cent soixante quinze

Article 4. — Si la boulangerie n'est pas approvisionnée en pain de consommation courante, le boulanger est tenu de livrer les pains de fantaisie en les vendant au poids et au prix du pain de consommation cou-

Article 5. — Le présent arrêté an-nule les arrêtés antérieurs portant fixation du prix du pain. Article 6. — Il sera notifié à cha-

que boulanger qui devra en tenir un exemplaire affiché à l'endroit le plus apparent de sa boulangerie.

Nos visiteurs

Un groupe d'artistes peintres américains, au nombre de 30, sont depuis plusieurs jours à Cahors. Sous la direction de M. Braunne, peintre américain fort connu, ces artistes se proposent de passer plusieurs semaines dans notre ville afin d'en étudier

les beautés. Le choix de Cahors est pour des peintres des plus heureux. Notre ville possède, non seulement des quartiers curieux et des monuments imposants, mais des paysages exquis de fraîcheur.

Nul doute que les études et les œuvres les plus poussées de nos hôtes ne soient des plus goûtées en Améri-

Cahors a voulu consacrer la visite des peintres d'outre-océan comme une nouvelle manifestation de l'ami-

tié franco-américaine. La municipalité de Cahors a mis à la disposition des peintres la salle de l'école de dessin de la mairie.

Pour le Parc de l'Evêché

Ainsi que nous l'avons annoncé, Cahors vient de s'enrichir d'une magnifique sculpture offerte par le ministre des Beaux-Arts et due au ciseau de M. Niclausse.

L'œuvre de cet artiste de grand talent vient d'être placée au parc de l'Evêché, où un emplacement a été aménagé sur la pelouse afin de le recevoir.

Une corbeille de fleurs entourera le socle de cette belle sculpture.

I WAR TO THE TAXABLE OF THE PARTY OF THE PAR

Les récompenses accordées aux lauréats sont exposées chez M. Boi, marchand de tissus, rue du maréchal-Foch, et beaucoup d'entre elles représentent des objets d'art d'une réelle valeur.

Chaque prix sera accompagné d'un diplôme destiné à perpétuer le souvenir du succès remporté par le concurrent primé.

Nous invitons encore tous les cynophiles à venir en nombre à Cahors le 3 août prochain, les uns seront heureux d'y voir primer leurs sujets, les autres, non exposants, d'avoir pu remarquer des animaux de races pures et de grande valeur.

CHRONIQUE SPORTIVE

Athlétisme et Natation AVIS AUX JEUNES SPORTMEN

L'Aviron Cadurcien prévient les jeunes gens, que le capitaine Lemaire C. S. S., mettra à leur disposition, pendant les vacances scolaires, un moniteur d'I. E. P. Ce dernier se trouvera au terrain de sports de l'Île de Cabessut, les jours de semaine de 14 h. 30 à 18 h. 30.

Union Vélocipédique de France

Le Comité départemental de l'U. V. F. a le plaisir d'informer le public que vu le succès remporté par les courses cyclistes, il a décidé de faire courir le brevet militaire des 100 kilomètres, comptant pour les prix Wolter, le dimanche 6 août à 13 heures, cours Vaxis. sur le parcours Cahors-Cajarc et retour.

Il serait très heureux que les coureurs participent à cette course aussi nombreux qu'aux précédentes, afin de faire revivre le sport cycliste dans

le département. Cefte épreuve sera dotée de très nombreux prix, dont la liste sera pu-

bliée ultérieurement. Les engagements sont reçus chez M. Courdès, trésorier du comité, place du marché.

Prix des engagements, 3 fr. pour les non licenciés, 2 fr. pour les licenciés ou membres individuels de l'U.

Les coureurs Valadié, Molis et Bétailles, classés dans les 5 premiers au cours de 2 épreuves, passent en catégorie supérieure. Félicitations.

Le Président : GAGNAYRE.

Fête de la place du Marché Pour la première fois, la jeunesse du quartier de la place du Marché avait organisé, dimanche, la fête de ce quartier. Elle fut splendide. Depais la Préfecture jusqu'au bout de la place, la décoration était remarquable. Le soir, les illuminations étaient du meilleur effet.

Une foule énorme n'a cessé de circuler sur la place du marché, dimanche et lundi soir : quant aux couples de danseurs, ils étaient très nombreux.

Lundi soir, la fête se termina par une farandole échevelée, à travers la place et les rues avoisinantes. Mais, à minuit, un fox-trot fut joué et les lampions furent éteints.

Félicitations aux organisateurs de la fête.

Fête votive

Le comité de la fête de Lacapelle (Cahors), organise pour le 6 août sa fête locale. Voici le programme:

Samedi soir : annonce de la fête,

salves d'artillerie, farandoles. Dimanche matin: 7 heures, réveil en fanfare, salves d'artillerie. 9 heures, distribution de bouquets, 15 heures, jeux divers, 16 heures, farandole générale, grand bai.

21 heures, retraite aux flambeaux, brillant feu d'artifice, bal.

Lundi: continuation de la fête, 16 heures, quadrilles dansés par les meilleurs danseuses et danseurs de la localité. 21 heures, grand bal, clôture de la fête par le traditionnel

grand-père ». Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers.

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 17 au 22 juillet 1922 dans le Lot, a été la suivan-

Nombre de placements à demeure : 18 hommes, 5 femmes.

En extra: 3 hommes, 1 femme. Demandes d'emploi non satisfaies: 3 hommes, 3 femmes. Offres d'emploi non satisfaites:

Arrêté de reconnaissance

9 hommes, 6 femmes.

Dans sa séance du 12 juillet dernier la commission départementale a déclaré d'utilité publique les chemins ruraux de Beynes-Fromental et du Payrat. Cette formalité accomplie, une association agricole va être constituée et les travaux de réfection seront mis à l'adjudication.

Accident du travail

Un employé des docks à l'alimenation, M. Arthur Larroque, âgé de 26 ans, s'efforçait de soulever un sac de riz lorsqu'il ressentit une forte douleur dans les reins.

Examiné par M. le docteur Pendarie, le blessé se trouva atteint d'une déchirure musculaire de la masse dorso-lombaire, qui nécessitera un repos absolu de quinze jours.

Orage

Mardi, vers midi 1/2, le temps s'est obscurci: peu après, vers 1 heure, le tonnerre a grondé. De grosses gouttes de pluie sont tombées pendant quelques minutes.

Vers 2 heures, le tonnerre a grondé de nouveau et une forte pluie est tombée avec abondance sur la ville.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Démonstrations de culture mecanique

à l'aide de tracteurs munis de gazogène Poursuivant ses efforts en vue de vulga-iser l'emploi des tracteurs à gazogène, la Compagnie d'Orléans organise d'accord avec Compagnie d'Orléans organise d'accord avec la Coopérative agricole du Berry, une nouvelle série de démonstrations dans les départements du Sud de son réseau.

Ces démonstrations auront lieu avec la collaboration des Directions, Offices et Sociétés agricoles de ces départements.

Des causeries faites sur le terrain donneront tous renseignements utiles sur le fonctionnement et l'intérêt que présentent ces appareils.

PROGRAMME Albi (Tarn) 29-30 juillet. — Exposition des appareils champ de Foire): Causerie sur leur fonc-

31 juillet. — Démonstrations publiques dans la propriété de M. *Carausse*, route de Castres, à Albi.

Montauban (Tarn-et-Garonne) 2.3 Août. — Exposition des appareils : Causerie sur leur fonctionnement (démonstrations publiques dans la propriété de M. Dompeyre, aux Grouilhes, près Montanben) tauban).

CAHORS (Lot)

4-5. Août. - Exposition des appareils: Causerie sur leur fonctionnement (démonstrations publiques).

Trentels-Ladignac (Lot-et-Garonne) 6-7 Août. — Exposition des appareils. Causerie sur leur fonctionnement (démonstrations publiques dans la propriété de M. Meynot, à Trentels).

Rodez (Aveyron) 9-10 Août. — Exposition des appareils : Causerie sur leur fonctionnement (démonstrations publiques chez M. de Rodat, à Druelle, route de Rodez, à Moyrazès).

Limogne

Grande fête locale. - Programme des 14, 15 et 16 août:

Lundi 14 août. - A 18 heures, annonce de la fête par des salves d'artillerie; réception des musiciens; tour de ville en musique; à 21 heures, grand bal public. Mardi 15 août. — A 7 heures, réveil en fanfare et salves d'artillerie, aubades aux autorités; à 8 heures distribution des bouquets; à 11 heures, tour de ville en musique, apéritif-concert; à 15 heures, grandes courses cyclistes locale et régio-nale, dotées de nombreux prix; à 15 h. 30, jeux aivers; à 16 heures, ouverture du bal de jour; à 19 heures, tour de ville en

feu d'artifice; à 22 heures, grand bal de nuit; à 24 heures, départ du ballon « Le Quercynois », retraite aux flambeaux. Mercredi 16 août. — Réveil en fanfare :

à 9 heures, courses diverses, bal d'enfants; à 11 heures, tour de ville en musique, apéritif-concert; à 15 heures, jeux divers; à 17 heures, bal de jour; à 21 h., ouverture du bal de nuit; à 24 heures, départ du ballon « Le Philosophe », clôture du bal, farandole d'adieu.

Un orchestre de choix et la musique la Fraternelle de Limogne prêteront leur concours pendant la durée des fêtes. Des attractions diverses complèteront

cet intéressant programme. Un concours de tir sera installé par les soins de M. Louis Courret. De nombreux prix seront distribués aux gagnants le mercredi 16 août, à 16 heures.

Le meilleur accueil est réservé aux êtrangers qui voudront bien honorer nos fêtes de leur présence.

Luzech

A la gendarmerie. - La gendarmerie de notre ville arrêta vendredi dernier le nommé Pedro (Quinito-Prio), sujet portugais, âgé de 37 ans, qui ne possédait pas de carte d'identité et qui était dépouillé de toute ressource.

Pedro indiqua qu'il n'avait aucune pro-fession déterminée et qu'il était déserteur de la légion étrangère de l'armée espagnole du Maroc.

Il a été conduit à Cahors et mis à la disposition du parquet.

Floressas

Un dirigeable sur notre commune. — Dans la nuit de jeudi 27 juillet à vendredi, vers 11 heures et demie le dirigeable Méditerranée, ex-Nordstern, livré par l'Allemagne en vertu du traité de Versaille, monté par une vingtaine de soldats, est passé sur notre petite commune volant assez bas. Les personnes qui ont été réveillées par le bruit des moteurs l'ont très bien distingué et admiré car il était bien éclairé. Ce dirigeable était parti de Rochefort jeudi soir à neuf heures : il a atterri à quatre

heures au centre de Cuers-Pierrefeu près Toulon, après une excellente traversée Il était piloté par le lieutenant de vaisseau

Tour-de-Faure

Féte patronale. - La jeunesse de Tourde-Faure se prépare à célébrer brillamment la fête patronale, qui aura lieu les

5, 6 et 7 août prochain. Samedi 5 août, à 19 heures, annonce de la fête par des salves d'artillerie, arrivée de l'orchestre, tour de ville en musique, drapeaux en tête. A 21 heures, aubade à M. le maire et à la municipalité. A 21 h. 30, bal de nuit. A minuit, retraite

aux flambeaux.
Dimanche, à 7 heures, réveil en fanfare. A 8 h. 30, réception des invités à la gare. A 10 heures, tour de ville de toute la jeunesse avec l'orchestre.

A midi, banquet fraternel, distribution des bouquets et des fleurs. A 15 heures, bal sur un très vaste plancher richement décoré. A 15 h. 15, grande course cycliste : 50 fr. de prix. Dix francs seront alloués

au gagnant du dernier tour. A 16 heures, départ d'un ballon, le Vainqueur.

A 20 h. 30, illumination générale. A 21 h., fète vénitienne sur le Let. A 22 heures, bal de nuit.

A minuit, retraite aux flambeaux, bataille de confetti. Lundi 7, à 7 heures, réveil traditionnel.

A 9 heures, visite et promenade en musique au port de Saint-Cirq. A midi, banquet. A 14 h. 30, fête nauti-

ie, course aux canards. A 16 heures, mât de beaupré.

A 16 h. 30, bal de jour. A 21 heures, bal de nuit. A minuit, tour de ville en musique annonçant la clòture de la fête.

Figeac

Enquête. — Il sera procédé le 3 août à une enquête de vente d'un terrain de l'hôpital-hospice de Figeac, à M. Louis Gibrat. Le dossier est à la disposition des habitants qui désireront prendre connaissance an secrétariat de la mairie jusqu'au 3 août. A cet effet, M. Erignoux, agent voyer, commissaire délégué, se rendra à la mairie ledit jour 3 août et y recevra de 10 heures à 18 heures les déclarations des habitants de la commune, sur les avantages ou les inconvénients du projet dont il s'agit.

Brevet agricole. - Nos compatriotes, M. Auricoste, instituteur à Gourdon depuis 35 ans, chevalier du Mérite agricole, et son gendre, M. Longaygue, instituteur à Cuzance, viennent de subir avec succès les diverses épreuves du brevet agricole, qui ont eu lieu à Cahors.

Le brevet agricole, qui est de création récente, sera désormais exigé des maîtres appelés à donner l'enseignement post-scolaire agricole aux jeunes gens sortis de l'école dans les centres crées par le conseil

Cajarc

Soirée récréative. - Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que prochainement, aura lieu à Cajarc une grande soirée de gala avec le concours d'artistes de l'Opéra et de l'Opéra comique de Paris.

Ceux-ci chanteront des sélections sur « Manon » le célèbre Opéra-comique de Massenet et joueront « Les noces de Jeannette » l'amusant opéra-comique, musique de Victor Massé.

Les vraies manifestations d'art étant rares dans notre ville, nul doute que nos concitoyens se rendront en foule à celleci ; ils y seront charmés et égayés tout à la fois.

Ils ne laisseront pas échapper cette unique occasion où, de plus, se révèleront le talent et la voix magnifique de l'un de leurs compatriotes, M. Fréjaville, lauréat du Conservatoire de Paris de cette année.

Dans une prochaine communication, nous donnerons le programme détaillé de cette soirée et le nom des artistes.

Marcilhac

Accident mortel. — Le jeune Lucien Fal-guières, âgé de 7 ans, s'est noyé acciden-tellement en conduisant des bœufs à

l'abreuvoir. De nombreuses personnes et les élèves des écoles portant des gerbes de fleurs ont accompagné au cimetière les restes

du malheureux enfant. Nous joignons nos regrets à ceux de la famille si cruellement éprouvée.

Blars

Comité d'initiative. - Les commerçants et industriels, convoqués salle Ponchie, à a gare de Biars, en vue de la reconstituion du Comité démissionnaire, se sont réunis en séance publique sous la prési-dence de M. Dussandier, désigné par le

Comité pour cet objet. A l'unanimité ont été désignés: M. Marbouty, président; M. Soulliol, vice président; M. Boin, secrétaire-trésorier; MM. Laux, Dumas, Dussandier, Lavays-

sière, Vaille, Bessonnie, membres. Le Comité ainsi reconstitué, M. le Président fait remarquer que, les statuts n'étant plus en harmonie avec les nou-velles nominations, notamment en ce qui concerne le vice-président, ils devront, dans une séance prochaine, être revus et

Les propositions de M. Verdier : 1. Que le nombre des membres actifs ne doit pas être limité; 2. qu'il devra être donné aux séances la plus grande publicité possible, devront être étudiées et faire l'objet, s'il y a lieu, d'articles à ajouter aux statuts. Aucune autre observation n'étant for-mulée, le président lève la séance.

Gourdon

Parmi les élèves reçues à l'école normale nous avons le plaisir de relever les noms de Mlles Serres, Brouel, Grangié, Veunac, élèves de notre école primaire supérieure de jeunes filles. Nos félicitations aux élèves et aux maî-

Sont également reçues de la même école au brevet élémentaire : Mlles Brassat, Delsol, Deshortie, Durand, Espointour, Grenaille.

Conférences pédagogiques d'automne. — Les dates des conférences pédagogiques d'automne viennent d'être fixées. celles qui intéressent la circonscription l'inspection primaire de Gourdon :

Payrac: 12 octobre, à 9 heures. Cazals: 26 octobre, à 9 heures. Martel: 16 novembre, à 9 heures. Bretenoux: 30 novembre, à 9 heures. Labastide-Murat: 14 décembre, à 9 heu-

Salviac: 19 octobre, à 9 heures. Vavrac: 23 novembre, a 9 neur Saint-Germain: 7 décembre, à 9 heures. Gourdon: 21 décembre, à 9 heures. L'ordre du jour porte sur l'enseignement des sciences et leurs applications;

son caractère expérimental, son adapta-tion au milieu local. — L'orientation agricole de l'enseignement. Comment l'école peut-elle continuer à empêcher la désertion des campagnes.

Gramat

Fêtes des courses. - A l'occasion des deux journées de courses qui, cette année, promettent d'être splendides par le nom-bre et la qualité des chevaux engagés un comité a été chargé d'organiser des fêtes qui augmenteront encore le nombre des visiteurs dans notre ville.

Une course de bicyclettes dotée de beaux prix intéressera les fervents de ce sport, et il est à prévoir que les meilleurs ireurs de la région viendront en foule au concours de tir pour décrocher le premier prix: superbe bronze d'art d'une valeur de 300 francs. En outre, de nombreux prix de grande valeur seront décernés. Le stand, parfaitement aménagé, est situé place de la République.

La Lyre gramatoise donnera deux concerts, dont voici le programme.

Premier concert. — 1. Le Tribut de Zamora, marche militaire (Gounod). — 2. Neiges éternelles, fantaisie (Pontet). -

3. Sur le Bosphore, sérénade orientale (Coard). — 4. Aubade nuptiale, fantaisie (Mullot). — 5. Les Guitareros, valse espa-

gnole (F. Ramay). Deuxième concert. - 1. Marche du Peuple, pas redoublé (E. Avon). — 2. Euterpe, fantaisie (Labole). — 3. Conte de Fées, valse (Romain). — Les Echos du Midi, mosaïque (Kelsen). — 5. Les Demoiselles de Magasin, polka (Mullot).

Foire du 28 juillet. — Voici les cours: Bœufs de travail, de 2.500 à 4.000 fr.; de harnais, de 1.500 à 2.500 fr.; bouvillons d'élevage, de 700 à 1.200 fr., le tout la paire; vaches, de 1.200 à 1.500 fr. l'une; veaux gras, de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 le kilo; brebis, de 100 à 120 fr.; agneaux, de 70 à 90 fr. pièce.

Poules et poulets, de 3 à 4 fr. le demikilo; oisillons, 26 fr.; canetons, 16 fr., la paire; œufs, 3 fr. la douzaine; lapins, 4 fr. le kilo.

Le jardinage et les plants divers abon-daient et le tout s'est vendu à des prix

St-Germain Foire. - Notre foire du 25 juillet quoique gênée par les travaux pressants de la saison a été toutefois fort animée surtout sur le champ de foire de bœufs où les transactions ont été nombreuses. Voici

les principaux cours pratiqués : Bœufs gras : de 270 à 320 fr. le quintal. Bœufs de travail : de 2.800 fr. à 4.500 fr.

Bouvillons: de 1.200 à 2.000 fr. la paire. Brebis: de 80 à 100 fr. Agneaux: de 50 à 80 fr. Poulets: 4 fr. la livre environ. Œ15: de 2,50 à 2 fr. 75 la douzaine.

Lapins: 1 fr. 20 la livre. Oisons: de 18 à 25 fr. Canetons: de 8 à 12 fr. Le marché aux légumes était bien approvisionné et tout a été vendu à un prix élevé. En somme, bonne foire.

Concorès

Certificat d'études primaires. - Le C. E. P. pour le canton de St-Germain a eu lieu vendredi sous la présidence de M. l'Inspecteur primaire de Gourdon. 28 candidats se sont présentés, dont 9 pour les écoles de garçons et filles de Concorès. 26 ont été reçus. Voici le résultat pour les écoles de Concorès

Filles: Jeanne Rouquié, mention très bien; Fernande Courbès, Marrouch Raymonde, Valérie Maury, mention bien.

Garçons: Griffoul Ferdinand, mention bien; Bazillou Camille, Cocula Marcel, Bourgade Robert, mention assez bien;

Lacombe Maurice.
Sincères félicitations aux maîtres et aux élèves.

Lamothe-Fénelon

Fête. - La fête locale aura lieu dimanche 6 août; elle promet cette année d'être des mieux réussies. Un orchestre de premier choix nous assure un grand bal public. Nous espérons que les visiteurs se rendront nombreux dans notre char-

Les forains sont invités à retenir leurs

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE HEBDOMADAIRE offrira prochainement à ses abonnés son

septième suplément théâtral « La souriante Madame Beudet » par D. Amiel et A. Obey Lire dans le numéro du 29 juillet : L'Allemagne véritable : II. Le secret du Blocus ; III. Un empire à la remorque par " Essai de Psychologie régionale. Le marin cheur Breton, par le docteur Paul Mével. Anecdotes sur le second empire, par Brada. — Le pot-au-noir. Voyage aux tro-piques. Le retour (VIII) (fin), par Louis Chadourne. — La Chronique parisienne de Louis Latzarus.

ABONNEMENTS:

France: Un an, 52 fr. — Six mois, 28 fr. — Etranger 60, 32 fr.

La Revue de la Semaine illustrée Directeurs: Fernand Laudet, de l'Institut et Jacques Boulenger.

Sommaire du 28 Juillet 1922 Georges Beaume, la Villa Médicis. — L. Le Marchand, Ministre plénipotentiaire, l'ambassade de France à Constantinople en 1814 et 1815. — Antoine de Courson, Croïdja (nouvelle). — Albert Kéragnel, la grande Pitié de l'administration française. R. Aron, Introduction à la littérature

LA VIE DE LA SEMAINE

L'Italie et la guerre, et le rôle du Saint-Siège, par Fernand Laudet. — Encore un mot sur Shelly par A. Chesnier du Chesne. Le Cinéma, par Paul Heuzé. — Revue des faits de la semaine.

Rédaction et administration: 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris, 8.

De Londres: Le gouvernement américain ne sera pas invité officiellement aux pourparlers de Londres. Mais M. Harvey, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, y assistera comme observateur.

Les Etats-Unis et la Conférence

Les conversations de Londres

De Londres: Le Foreign Office a transmis à l'ambassade de France sa ré-ponse à la dernière note de M. Poincaré.

Dans ce document, M. Lloyd George fait

savoir au président du conseil françaic qu'il sera heureux de le voir à Londres

le 7 août, et il propose que les discus-sions ne portent que sur la question des

On assure que l'Italie et la Belgique ont été priées d'envoyer des représen-

réparations.

tants à cette réunion.

La question des dettes

De Londres: La mission Parmentier, chargée par le gouvernement français de discuter la question de la consolida-tion des dettes envers les Etats-Unis, a peu de chances d'aboutir tant que les gouvernements alliés ne se seront pas mis d'accord une fois pour toutes sur le montant de l'indemnité totale que de-vra payer l'Allemagne.

Coalition des socialistes allemands

De Berlin: Un accord entre les socialistes majoritaires et les socialistes in-dépendants a été approuvé hier par le Congrès socialiste de Berlin.

Le Congrès a formulé l'espoir qu'à une date prochaine, les deux partis fusionnent à nouveau. Il a repoussé toute collaboration avec les Communistes.

La crise italienne

De Milan: Alors qu'on attendait à Rome le retour de M. Giolitti, on annonce qu'il a quitté La Haye, poursuivant on voyage dans les pays scandinaves. M. Facta aurait commencé ses démar-ches pour constituer le cabinet.

A VENDRE Camionnette G.M.C. 1.000 à 1.500 k. Complètement neuve, garantie

S'adresser au bureau du Journal

MAISON A VENDRE Excellent rapport assuré

SANS RÉPARATION S'adresser au bureau du Journal

VOUS DEVEZ PRÉFÉRER

a Quintonine aux autres extraits de quinquina, car versée dans un litre de vin de table, elle vous donne un litre d'excellent vin fortifiant. Sa formule est, en effet, tout à fait spéciale et infiniment supérieure aux produits similaires. Le flacon de Duintonine: 2 fr. 7

Pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE Un bon Ouvrier Boulanger

S'adresser au Bureau du Journal

Marché de La Villette

31 Juillet 1922 ∞ | PRIX PAR 1/2 KIL

ESPÈCES	ENTRÉE	RENVOI	Les porcs se cotent au 50 k. poids vif		
NECOSIONAL PROPERTY DATE	EN	Bancamana	1" qual.	2º qual.	3º qual.
Bœufs Vaches Taureaux.	5.690	938	2,90	2,60	2,10
Veaux Moutons Porcs	2.450 13.199 3.400	926	3,50 3,25 5,50	3,25 3,00 5,30	3,00 2,50 5,00
OBSERVATIONS. — Vente difficile sur					

toutes les marchandises.

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

Feuilleton du « Journal du Lot » 2

l'affaire richard

D'après BURFORD-DELANNOY

PAR E.-Pierre LUGUET

I. - LENDEMAIN DE PREMIÈRE - Parce que vous étiez prise d'assaut par les oisifs, et que j'ai cette race en horreur. En outre, devant eux, je n'aurais pu vous dire que des banalités, et je ne voulais pas vous

en dire. Je suis allé jusqu'à la porte de votre loge, et j'ai battu en retraite. - Vous avez bien fait. Asseyezvous. Eh bien! votre opinion? — L'article de l'Art français.

Moi aussi

J'ajoute pouriant que si je l'avais écrit, j'y aurais inséré quelques critiques.

— Ah, ah! j'en étais sûr! Vous avez eu l'intuition de ce qui n'était pas « fini », dans votre personnage? - Parbleu! Et Salvagnac l'a eue aussi, cette intuition; j'en suis bien certaine. Mais il n'a pas voulu ris-quer de détruire, même par un mot, l'effet de son plaidoyer. Mais ici, nous pouvons parler librement, et tout dire. Voyons, qu'est-ce qui ne vous va pas?

- Des détails ; des misères...

- Mais encore ? - Eh! c'est difficile à préciser...

musique, apéritif concert ; à 21 heures,

Une impression, un heurt... - Oui, quelque chose qui blesse; c'est comme moi. Mais ne pourriezvous trouver une critique nette, et qui me mette sur la voie

- Peut-être en cherchant. Richard réfléchit deux secondes. - Tenez, voici un exemple. Pourquoi crier votre « non, non, non! au roi, quand il veut faire de vous une courtisane? On ne criait pas, en Grèce, devant les rois. Et je crois

qu'une révolte sans bruit ferait plus - Ah! ah! je triomphe. Je l'avais dit à Demagny, et à Romont, et à Vernier, pendant les répétitions. Et tous trois m'ont conseillé l'indignation éclatante. C'est vous qui avez raison. Et je changerai cette note-là. D'ailleurs, cet exemple me montre en quoi j'ai péché, par ailleurs, à diverses reprises. Exagération, non

pas des sentiments, mais de leur tra-

duction. Manque de frein; manque de contrôle... J'y suis. Dora Letellier, en parlant ainsi, prouvait qu'elle était non seulement une actrice de talent, mais encore une femme intelligente, ce qui ne va pas toujours ensemble, quoiqu'on en pense. Certaines bouches pouvaient lui verser la critique crûment; elle ne s'en froissait pas; elle la sollicitait, au contraire. Et elle mettait à profit, ce qui peut être considéré comme plus rare encore, les avis qu'elle sollicitait.

- Vous déjeunez avec moi? de-

manda-t-elle à Dominique. - Mais...

- Oui ; déjeunez donc avec moi. Nous bavarderons. J'ai toutes sortes de choses à vous dire. - Serons-nous seuls? - Seuls ou avec Vernier que j'ai

invité hier soir, mais qui n'était pas sûr de pouvoir venir. Ma chère Dora, répondit l'avocat dont le visage s'était légèrement rembruni, c'est avec plaisir que je resterais seul avec vous, mais il faut que je sois au Palais de bonne heure.

Voulez-vous que je vous conduise au cabaret demain? L'artiste avait aux yeux quelque désenchantement et quelque peine. Elle répondit, l'inslexion joyeuse de

Merci j'ai un déjeuner d'affaires demain. Un autre jour, donc; c'est regrettable, j'avais à vous entretenir de choses importantes et urgentes.

Dora fit un signe à sa femme de

Merci, dit Dominique Rchard;

tout à l'heure envolée :

chambre, qui sortit.

j'avais besoin d'être seul avec vous. - Et que ne le disiez-vous plus tôt, mon ami! Avez-vous besoin de vous gêner, ici? Mais tandis que la jeune fille prononçait ces mots, il passa comme un regret dans sa voix; elle paraissait ne pas souhaiter de rester seule avec

l'avocat; elle semblait prévoir une

scène inévitable et pénible pour tous

Parlez, dit-elle cependant.

- Dora, dit le jeune homme, nous nous connaissons depuis l'enfance, et depuis l'enfance nous avons gardé l'estime et l'amitié l'un de l'autre. C'est un exemple peu banal. Il s'est élevé entre nous un seul nuage; vous savez de quoi je parle: il y a

deux ans, lorsque... Dominique, mon cher ami, pourquoi rappeler ces heures douloureuses?

- Parce que, ma chère enfant, la

raison de notre désaccord n'existe

plus. Laissez-moi donc continuer. - Soit, répondit Dora, mélancoli-- Il y a deux ans - oh! je vais être bref, soyez tranquille, - vous vous êtes trouvée seule au monde et je vous ai demandé votre main. Je ne vous ai d'ailleurs pas laissé la possibilité de me répondre oui ou non, puisque j'ai immédiatement posé moi-même une condition inacceptable pour vous : l'obligation de quitter le théâtre. Vous avez refusé de vous y soumettre, et les relations

bien notre situation à cette époque ? - Oui, mon ami. J'ai appris une chose à ce moment-là, Dora: c'est que vous préfériez votre art à... au mariage. Mais ce que je n'ai pas csé demander, ou plutôt ce que je n'ai pas voulu savoir, car je redoutais d'affronter la plus grande douleur de ma vie, c'est qu'il existait entre nous un de ces obsta-

cles insurmontables qui m'eût interdit à jamais tout espoir.

Dominique !... Laissez-moi parler, je vous en prie. Vous le voyez, Dora, je suis calme et on pourrait croire que je plaide la cause d'un autre. J'ai en outre pour vous le respect le plus profond, et vous n'avez pas à craindre ici d'entendre un mot qui vous froisse. Mais il est des choses que des gens comme nous doivent oser dire une fois pour toutes, et quelles qu'en puissent être les conséquences. On les oublie après, s'il se peut. En attendant, Dora, je viens vous dire que, de mon côté du moins, il n'y a plus

d'obstacles entre nous...

— Comment! s'écria l'artiste. Cette nouvelle, qui aurait dû lui donner de la joie, ne semblait lui causer que de la frayeur.

— Oui, Dora ; c'en est fait, et je renonce aux exigences qui nous avaient séparés. Il y a deux ans, je n'avais pas compris quel avenir s'ouvrait devant vous; je le vois claire-ment aujourd'hui. Je constate que entre nous sont restées ce qu'elles vous êtes désormais une grande arétaient, amicales et fidèles. Est-ce tiste, tandis qu'alors vous ne donniez que des promesses, et je me dis que personne, même un mari, n'a le droit de priver le pays d'une de ses gloires. J'ai beaucoup souffert ; j'ai beaucoup lutté pour en venir à cette conclusion, la jalousie commune à tous ceux qui aiment véritablement et pour toujours me l'a longtemps déconseillée; je ne m'imagine pas encore sans un frisson de colère qu'il

faudra que je vous partage avec le public, et que vous le préférerez peut-être. Mais je suis assez sage, au bout du compte, pour imposer silence à mon égoïsme, et pour vous dire: « Dora, je vous aime plus que la vie; voulez-vous m'épouser? si vous le voulez, il vous sera loisible de quitter le théâtre, puisque j'ai de la fortune pour deux, ou d'y rester, si le sacrifice de votre art vous est trop pénible. » Que répondez-vous ?

Dora Letellier ne répondit rien.

Son visage était devenu douloureux

et sombre. Elle avait mis ses coudes

sur ses genoux et son menton dans

ses mains blanches, et ses yeux fix28 contemplaient le feu pétillant dans la cheminée. Un silence angoissant s'établit; silence bien significatif, car si une femme hésite à répondre « oui » à une question pareille, c'est qu'elle répondra « non ». Richard le sentit,

et eut une étreinte au cœur. — Eh bien! que répondez-vous, Dora? demanda-t-il d'une voix déjà brisée.

- Je réponds, mon ami, mon bien cher ami, mon ami pour toujours, que je donnerai ce que je possède au monde, et ma gloire nouvelle avec, pour n'avoir pas entendu ces mots sur vos lèvres.

La jeune fille avait parlé lentement, et son accent exprimait une douleur vraie. - Ah! vous ne voulez pas? dit

simplement Richard.

(A suivre).